

*Lyon, le 08 JAN. 2018*

## *Le Maire de Lyon*

*Madame, Monsieur,*

*Suite au décret du Ministre de l'Education Nationale du 27 juin 2017 relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles publiques, la Ville de Lyon a fait le choix d'organiser une large consultation.*

*Pendant deux mois, du 11 octobre au 15 décembre, chacun a pu exprimer son point de vue sur l'organisation actuelle et faire des propositions d'amélioration aussi bien sur notre plateforme numérique dédiée que pendant les treize réunions publiques dans les arrondissements.*

*Nous avons aussi souhaité interroger les premiers concernés, à savoir les enfants, pour connaître leur appréciation des temps scolaires et périscolaires. Enfin, nous avons recueilli l'avis de nombreux acteurs concernés (parents, enseignants, associations, partenaires sociaux, personnalités qualifiées, professionnels de la Ville...).*

*La consultation a fait ressortir plusieurs éléments parmi lesquels le besoin de stabilité des organisations familiales et professionnelles, la qualité de la pause méridienne, le besoin d'une offre d'accueil le soir plus étendue, de meilleures conditions d'apprentissage le matin, la demande d'une offre périscolaire plus homogène sur l'ensemble des écoles...*

*Ces contributions ont nourri notre réflexion et nous ont conduits à fixer plusieurs objectifs dans l'organisation de la semaine :*

- favoriser les heures d'apprentissage le matin,*
- élargir les temps d'accueil,*
- améliorer encore la pause méridienne,*
- maintenir une demi-journée d'activités périscolaires.*

*Dans le cadre de nos compétences, les résultats de la consultation nous amènent aujourd'hui à vous proposer deux scénarios d'organisation de la semaine scolaire dès la rentrée de septembre 2018.*

*Notre ambition est d'offrir à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage dans nos écoles publiques tout en répondant aux besoins croissants de nombreuses familles lyonnaises.*

*C'est pourquoi, je remercie les directrices et les directeurs d'école de réunir leurs conseils d'école à titre extraordinaire entre le 17 janvier et le 6 février 2018 pour débattre de ces deux options et les soumettre au vote.*

*Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.*

Georges KEPENEKIAN



**Directeurs et directrices  
Membres des conseils d'école de la Ville de Lyon**

CAB2018/ES

*Hôtel de Ville - 1, Place de la Comédie - 69205 Lyon cedex 01 - Tél. 04 72 10 30 30*